



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

2 juin 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 28



D'autres députés appuient l'idée d'une loi cadre

C'est au tour de Jean-Claude St-André député péquiste de l'Assomption d'appuyer officiellement l'idée que le Québec se dote d'une loi cadre pour éliminer la pauvreté. Il suit les traces d'un autre député du PQ, Rémy Désilet. Sur la scène fédérale, Christiane Gagnon, députée de Québec pour le Bloc québécois vient elle aussi de donner son appui.

Deux piliers du Collectif en formation

Comme vous pouvez désormais l'entendre sur notre répondeur, deux membres de notre équipe, France et Christina, sont parties en formation quelques semaines. Sujet: les subtilités de la langue anglaise. Afin de donner une chance à ceux et à celle qui restent, nous avons réduit nos heures de bureau, qui se termineront pour la durée de cette période à 16h.

Un petit oubli

Oups! Dans le dernier bulletin, nous vous invitions à nous formuler vos besoins en dépliants et en propositions sans vous demander d'en assumer les frais d'envoi. Serait-il possible à ceux et celles qui nous ont fait parvenir le formulaire de nous faire savoir s'il leur est possible de couvrir ces coûts? Merci d'avance.

Signatures à la pétition

1 8 0 9 3 8

Appuis d'organismes

1 3 7 5 00/06/02

## Le Collectif à l'Assemblée nationale

**Bonjour tout le monde! Nous vous présentons dans ce bulletin le résultat des rencontres que le Collectif tient depuis deux semaines avec les parlementaires québécois.**

Ces rencontres ont pour but d'informer les éluEs des trois formations politiques présentes à l'Assemblée nationale sur le contenu de la proposition de loi que nous préparons depuis deux ans ainsi que d'en discuter avec eux et elles. Les représentantEs du Collectif ont également appelé les éluEs à faire avancer ce projet de manière non partisane, pour que la Proposition devienne une vraie loi.

La série de rencontres a débuté avec le caucus du Parti libéral du Québec, le 23 mai, et s'est poursuivie, le 25 mai, avec, consécutivement, le caucus du Parti québécois et l'Action démocratique du Québec. La semaine suivante, le 30 mai, c'était au tour de Jean Charest de recevoir le Collectif. Il reste à venir la rencontre avec le Premier ministre vers la mi-juin.

«Le projet que nous leurs avons expliqué est audacieux et demande un bonne dose de courage politique, a analysé Vivian Labrie à la suite de ces rencontres. Demander aux élus de le faire avancer, c'est leur demander d'oser aller à contre-courant des tendances actuelles.»

### Ouvrir la discussion

Dans l'ensemble, les déléguéEs du Collectif s'estiment satisfaitEs de la série de rencontres qui aura permis d'ouvrir un dialogue avec la députation. Ils et elles ont, par ailleurs, apprécié l'intérêt avec lequel les députéEs ont accueilli leur présentation et la reconnaissance du sérieux de la démarche du Collectif. Les éluEs du PQ et du PLQ se sont présentéEs en grand nombre. La proposition a bel et bien réussi sa rentrée parlementaire!

*suite en page 2*

### L'arbre de la loi

Voici l'arbre en pot qui a été remis le 13 mai à Raymond Brouillet, premier vice-président de l'Assemblée nationale pour symboliser le projet de loi. M. Brouillet nous apprenait récemment que l'arbre se porte bien et que, pour le moment, il se trouve dans son bureau à l'Assemblée nationale.



## ... suite de « Le Collectif à l'Assemblée nationale »

### Le PLQ

Dans leurs questions, les députéEs du Parti libéral ont surtout cherché à savoir quelle était l'importance relative donnée par le Collectif aux différentes mesures et actions proposées dans la loi. Sur ce sujet, les représentantEs du Collectif ont répliqué que leur proposition n'a de sens que prise dans son ensemble. La lutte à la pauvreté demande une approche globale et cohérente, approche que notre proposition adopte tant qu'on ne la scinde pas en mesures isolées et sans lendemain.

### Le PQ

Cet argument a été répété aux députéEs péquistes. Cela dit, la délégation a encouragé le gouvernement à adopter dès que possible les mesures urgentes énoncées dans la Proposition, en attendant un véritable plan d'ensemble.

Lors de la rencontre avec le caucus du Parti québécois, le ministre André Boisclair a annoncé que le Premier ministre lui avait confié la responsabilité d'un comité de travail pour faire le bilan des réalisations gouvernementales en matière de lutte à la pauvreté. On peut y voir la preuve que le gouvernement cherche à se positionner sur la question de la pauvreté. Mais, répétons-le, ce que le Collectif veut, c'est que le gouvernement étudie sérieusement sa proposition de loi.

### L'ADQ

Pour sa part, Mario Dumont a accueilli favorablement l'idée d'une loi-cadre comme moyen de lutte à la pauvreté. Le chef de l'ADQ a souligné qu'une démarche de citoyenneté comme celle du Collectif s'accorde bien aux principes mis de l'avant par son parti, notamment dans son projet de *Loi sur l'initiative populaire*. «En d'autres mots, avec l'ADQ, nous en sommes à la deuxième lecture», a résumé Vivian à la sortie de la rencontre.

### Jean Charest

Nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés pour la rencontre avec Jean Charest. Le Collectif voulait une réponse à un certain nombre de questions préalables à un accord sur le principe d'une loi-cadre comme telle : M. Charest reconnaît-il la gravité du problème de la pauvreté ? Adhère-t-il à un objectif d'élimination de la pauvreté pour la société québécoise ? Est-il prêt à considérer la lutte à la pauvreté comme une priorité de l'action gouvernementale ? Souscrit-il, comme dans le rapport Ryan, à l'idée que toute décision gouvernementale devrait être examinée sous l'angle de son impact sur la pauvreté, les inégalités, l'exclusion ? À ces quatre questions, le chef de l'Opposition a répondu oui .

Jean Charest a, de plus, confié à deux de ses députés, Nicole Loiselle et Russell Copeman, la responsabilité de la liaison entre le PLQ et le Collectif. La prochaine étape avec le PLQ consistera donc en quelques réunions de travail avec ce comité afin d'examiner point par point le contenu de la proposition de loi.

Ces discussions n'auront pas comme objectif de négocier la proposition, mais bien d'en aborder franchement le contenu, de motiver les choix du Collectif et d'identifier ce qui, pour nos vis-à-vis, est recevable ou non et pourquoi. C'est le souhait du Collectif de procéder au cours des prochaines semaines à un tel moment d'approfondissement, toujours dans une démarche non partisane, avec l'ensemble des parties siégeant à l'Assemblée nationale. Une étape qu'il juge nécessaire en vue d'en venir à un accord sur le principe, puis à une décision mûrie de passer de la Proposition à une véritable législation.

Nous vous donnerons d'autres nouvelles suite à la rencontre avec Lucien Bouchard vers la mi-juin.



### Message d'intérêt public

Nous sommes conscientEs que l'accès à notre page WEB est parfois (même souvent) pénible.

Nous travaillons présentement à régler ces problèmes. D'ici quelques semaines, nous serons en mesure de vous offrir un tout nouveau site, revu et amélioré.

D'ici là, il vous faudra prendre votre mal en patience...



### Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E2  
Site WEB: [www.clic.net/~pauvrete](http://www.clic.net/~pauvrete)

Téléphone: (418) 525-0040  
Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: [pauvrete@clic.net](mailto:pauvrete@clic.net)

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.